Bouqu'info

www.boultsursuippe.fr/ Application CENTOLIVE

n°161

OCT / NOV 2020

Informations pratiques

Informations diverses :

- Les prochaines permanences du Centre Local d'Information et de Coordination gériatrique à la mairie sont : ***26/10 et 23/11 de 10h30 à 12h***
- L'ouverture du cimetière passe aux heures d'hiver : 9h-16h20 la semaine et 10h-17h WE et jours fériés

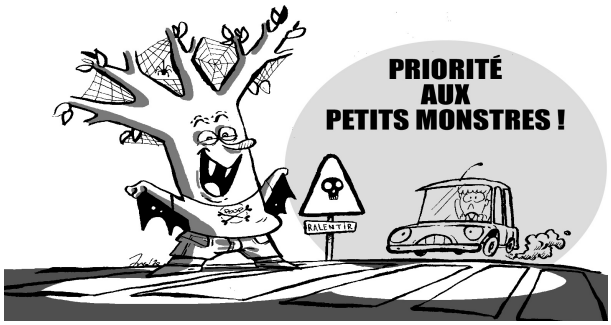

Point info travaux :

- L'aménagement des allées du cimetière, initialement prévu en enrobé est effectué en béton désactivé afin de respecter les préconisations des Bâtiments de France. Ces travaux sont en cours de réalisation
- Sécurisation des RD 20 et 74 : afin de limiter la vitesse et les nuisances sonores qui en découlent, des chicanes et des rétrécissements de chaussées ont été mis en place temporairement rues de St Etienne et St Roch. Ces tests permettront de vérifier si les emplacements sont judicieux et s'ils doivent être installés de façon pérenne. De plus, un panneau clignotant indiquant la priorité à droite au lotissement « les Ferrières » a été installé rue de Bazancourt (en effet il semble bon de rappeler que cette « ligne droite » entre Boult sur Suippe et Bazancourt n'est pas une autoroute, que la vitesse sur cet axe est limitée à 50km/h et que la sortie du lotissement des Ferrières est une priorité à droite trop souvent négligée !!)
- Une visite de contrôle de la commission de sécurité incendie a eu lieu le 17 septembre à la salle des fêtes : l'alarme incendie était tombée en panne pendant le contrôle, depuis celle-ci a été changée
- Les travaux du lotissement « le Paradis » sont terminés
- Les robinets thermostatiques budgétés cette année viennent d'être posés dans les locaux de la mairie : ça devrait engendrer des économies de gaz
- les tampons autour des plaques d'égout vont être refaits afin de minimiser les nuisances sonores relatives aux passages des véhicules.

Aide aux voyages :

Le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'octroyer une aide financière aux voyages scolaires (quand ceux-ci pourront reprendre évidemment) à tous les collégiens et lycéens de notre village d'un montant de 40 euros/an sans condition de ressources. Il suffira de présenter en mairie un justificatif du voyage fourni par l'établissement scolaire et un justificatif de domicile.

CIVISME !!!

Lors des tontes d'espaces verts, les employés communaux ont été atteints par des crottes projetées par la tondeuse. ***C'est INTOLERABLE !!! C'est un DEVOIR et RESPECTER AUTRUI que de ramasser les déjections de nos animaux. Des sacs sont disponibles en mairie GRATUITEMENT.***

Covid-19 et restrictions (mises à jour du 20 et 22 octobre 2020) :

En raison de la dégradation de la situation sanitaire et en respect des directives gouvernementales et préfectorales :

- l'état d'urgence sanitaire est de nouveau en vigueur
- la location de la salle des fêtes est interdite
- Les rassemblements familiaux ou amicaux ne doivent pas excéder 6 personnes (enfants compris) en intérieur comme en extérieur
- **Le port du masque devient OBLIGATOIRE aux abords et dans un périmètre de 50m des écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, crèches, marchés couverts et découverts (y compris Food-trucks).**

Un couvre feu est effectif depuis le 24/10 minuit : ***les sorties et déplacements sont interdits de 21h à 6h*** sous peine d'une amende de 135 euros. Des dérogations de déplacements existent mais nécessitent d'être en possession d'une attestation de déplacement dérogatoire téléchargeable sur le site *gouvernement.fr*.

Formation PSC1 :

Nous avons la possibilité d'organiser une journée de formation PSC1 (formation secourisme 1ers secours). Cette formation, pour des raisons sanitaires, ne pourra se dérouler que dans les locaux de l'union départementale des sapeurs pompiers de la Marne à Reims de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30. Le coût de cette formation est de 65 euros par personne intégralement pris en charge par la mairie. 10 places seront disponibles. Pour organiser au mieux cette journée, merci de contacter la mairie au 03.26.03.30.55 ou par mail mairie.boultsursuippe@wanadoo.fr afin de ***vous PRE INSCRIRE et de donner vos disponibilités pour fixer une date en décembre qui convienne au mieux à tous*** (samedi ou journée en semaine pendant les vacances scolaires de décembre). L'amicale a bien sûr établi un protocole sanitaire strict et le port du masque sera obligatoire.

Le Monde associatif

L'association collégiale Vent de Boult

La fête de l'automne organisée par l'association initialement prévue aux ateliers municipaux, le dimanche 4 octobre 2020, s'est finalement déroulée en cercle restreint dans un jardin en raison des restrictions liées à la covid 19.

Bilan : 4 ramasseurs, 150kg de pommes broyées et pressées manuellement, une presse et demie, 2 pressureurs, 2 à la plonge, 2 à la pasteurisation, total : 60L de jus de pommes et 10 goûteurs.

Opération réussie, rendez-vous l'année prochaine pour réaliser votre jus de pommes 100% local !

Malgré la situation actuelle, nous espérons pouvoir mettre en place quelques ateliers : «objectif zéro déchet», «cosmétiques maison» et «jardins malins» et notre projet de Système d'Echange Local (SEL).

Nous sommes heureuses de rassembler les bouquines et les bouquins ayant envie de souffler dans la même direction que nous.

Pour tout contact, Émilie Le Bris : emilielebris@orange.fr

Sports et Loisirs pour tous
Boult sur Suippe

L'association fait sa rentrée. Toutes nos activités sportives et culturelles ont repris. Il y a des nouveautés cette année, comme le ***stretching en famille, l'atelier Folk et la gym renforcement musculaire et cardio.***

Nous avons eu plaisir de retrouver, petits et grands, chacun nos activités préférées pour nous faire du bien au corps et à l'esprit (groupes de 10 personnes maximum, respect des gestes barrières et protocole de désinfection). Le maintien des activités reste cependant fonction de la situation sanitaire et des restrictions qui en découlent.

Pour nous contacter : sportsloisirs.boult@gmail.com

Pour vous informer : http://sportsloisirs-boult.blogspot.com

Le Menu 2020-2021 de l'APE :

Association de Parents d'Elèves
Boult-sur-Suippe

Toute l'équipe de l'APE s'est réunie afin de vous préparer un menu alléchant !

Au programme de cette année scolaire 2020-2021 :

✓ La Fête de Noël : les parents pourront commander un ou plusieurs kits de décoration de Noël à faire avec vos enfants (exemple : lanterne, sapin...)

✓ Le Père Noël de l'APE : il apportera des cadeaux pour chaque classe

✓ La traditionnelle Chandeleur est remplacée pour des raisons évidentes d'hygiène par l'Épiphanie avec une vente de galettes des Rois produites localement

✓ La Tombola de Pâques avec de nombreux lots à gagner

✓ Les Chocolats de Pâques de l'APE : nous offrirons à chaque enfant des petits chocolats sous forme de chasse aux œufs

✓ La Fête des Parents avec des cadeaux personnalisés à acheter pour les heureux parents

✓ Le Pique-nique de l'APE : chaque enfant se verra offrir le repas dans le respect des règles sanitaires alors en vigueur

✓ La Fête des Écoles qui devra changer de formule cette année pour respecter là aussi les règles sanitaires

✓ Le Pack CP : une grosse partie ou la totalité des fournitures, selon ce qui sera demandé par le corps enseignant (feutres, crayons, règle...), sera offerte à chaque enfant entrant CP en septembre 2021

✓ La Fête de la rentrée : chaque élève se verra offrir l'une de ses fournitures scolaires.

Toutes ces actions se feront pour vos enfants et grâce aux bénévoles qui œuvrent pour que les actions aient bien lieu. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous rejoindre. Cela ne prend pas beaucoup de temps et c'est pour le bien-être de nos enfants ! Vous avez toujours la possibilité d'adhérer à l'APE. **Le coût de l'adhésion est de 6 € par famille. Cette adhésion vous permet de bénéficier de tarif privilégié sur nos actions, ce qui rembourse très vite votre adhésion.**

Nous comptons sur vous, vous êtes tous les bienvenus !!!

Les derniers évènements à BOULT-SUR-SUIPPE

A la bibliothèque :

La réouverture a eu lieu ce 31 août. Nous avons retrouvé avec plaisir nos lectrices et lecteurs très respectueux des gestes barrière. Nous les en remercions.
Des nouveautés pour la jeunesse sont arrivées et pour les adultes, toujours de bons auteurs:

Amélie Nothomb avec son 29e roman : *Les Aérostats*
Françoise Bourdin et son énième livre : *Quelqu'un de bien*
Franck Thilliez : *Il était deux fois*
Joël Dickers : *L'énigme de la chambre 622*

Le samedi 14 Novembre de 10h à 12h, en notre bibliothèque le poète de notre commune, sous son nom d'auteur J.C TOGREGE, présentera et dédicacera son deuxième recueil "*Variations autour de Noël*". C'est un recueil varié bien que centré sur le thème de Noël. Vu le contexte sanitaire, nous recevrons uniquement sur réservation au 06.77.85.66.49.

Avec les consignes sanitaires dues à la Covid 19, nous sommes toujours dans l'incapacité de reprendre les animations. Celles-ci amenaient beaucoup d'enfants. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser et souhaitons à tous les enfants un bel HALLOWEEN !

Jacqueline, Michèle, Brigitte, Anne Marie

Jours et Horaires bibliothèque : lundi 16h30/18h30 - mercredi 14h/15h30 - vendredi 16h30/18h

Travaux du lotissement « Le Paradis » :

Les travaux de voirie rue des Marguerites et rue des Coquelicots ont débuté le 17 juin pour se terminer le 22 septembre dernier. Rues, parkings, trottoirs, espaces verts, tout a été réaménagé. **Attention au nouveau sens de circulation dans le lotissement (sens unique).**
Un grand Merci au personnel de l'entreprise EUROVIA qui a toujours su rester à l'écoute des riverains et qui n'a pas "baissé les bras" lors de la canicule!!!
Merci également aux employés communaux qui ont mis tout leur savoir-faire à l'aménagement des espaces verts.
Une vraie REUSSITE 👍

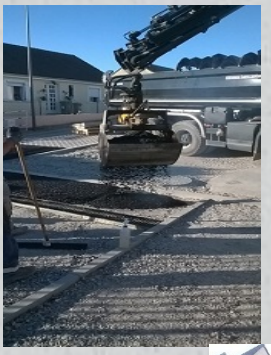
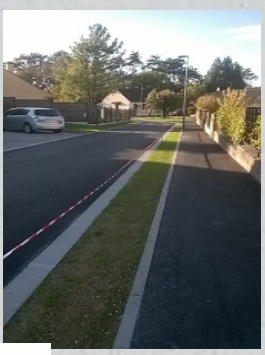
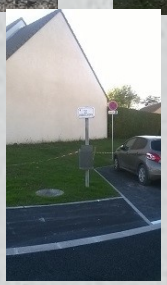

La mairie tient chaleureusement à remercier le collectif Boult Environnement pour avoir eux-mêmes nettoyé les abords de la Pouplie non entretenus régulièrement.

Naissances :

JACQUINET Axel né le 02 juillet
CHARPENTIER Éléna née le 02 juillet
LESUEUR Marceau né le 06 juillet
AUBIN Noah né le 22 juillet
SEGURA Paul né le 20 juillet
VALADE Agathe née le 08 septembre
BOUZEGHAIA LACOURT Tom né le 24 septembre
BELLANGER Pierre né le 02 octobre

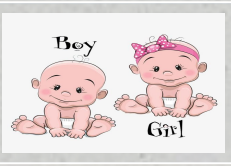

Les évènements à venir à Boult-Sur-Suippe

Nettoyons la nature !

Une opération de nettoyage solidaire de notre belle commune est organisée le samedi 7 novembre 2020 par le comité environnement de la mairie. Toutes les personnes soucieuses de l'environnement et de la préservation du bien-être de notre village sont invitées à se mobiliser avec nous. **Rendez-vous donc le 7 novembre place de la mairie à 9h**. Les gestes barrières ainsi que le port du masque (même en extérieur) devront être scrupuleusement respectés. Les groupes seront composés de maximum 6 personnes. Le matériel de ramassage (gants, sacs poubelles) vous sera fourni.

25 novembre : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

A l'occasion de cette journée, les acteurs locaux tiennent à rappeler la nécessité et l'urgence de combattre ces violences. En effet, ces dernières sont multiples et en tout lieu : au sein du couple, au travail ou encore dans la rue. Qu'elles soient sexistes, sexuelles, psychologiques, physiques ou financières, elles demeurent un fléau pour notre société. En 2019, 146 femmes ont été tuées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint. En moyenne, **un décès est enregistré tous les deux jours.** En hausse par rapport à 2018, ces actes sont, chaque année, trop nombreux. **Arrêtons les violences !**

Les numéros d'urgence	**17** : police / gendarmerie **15** : service d'aide médicale urgente (SAMU) **18** : pompiers. **112** : services d'urgence, valable dans l'Union européenne. **114** : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours **3919** (Violences Femmes Info) Numéro d'écoute national pour les femmes victimes de violences, leur entourage et les professionnels concernés. Ce numéro permet d'assurer une écoute et une information, et, en fonction des demandes, effectue une orientation adaptée vers des dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge. Ce n'est pas un numéro d'appel d'urgence, mais il est anonyme et gratuit.
Les associations locales	**Le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de la Marne** : Il accompagne les femmes victimes de violences sur l'ensemble du département 03 26 65 05 00 / 06 69 22 72 70 / Mail : contact@cidff51.fr **Le Mars France Victimes 51 :** Cette association accueille toute personne se trouvant confrontée à la justice de façon occasionnelle ou récurrente 03 26 89 59 30 / Mail : contact@lemars.fr

Le petit Boult de plus pour l'environnement

Affouage :

Le système d'affouage permet, pour la commune, de nettoyer les bois communaux à moindre frais et pour les habitants, de se procurer du bois de chauffage. Le but étant d'entretenir les bois et de favoriser le développement des arbres à conserver. Le montant de la taxe d'affouage a été fixée à 10 euros/ personne/année. Si vous habitez Boult sur Suippe et êtes intéressés par l'affouage, merci de contacter de préférence par mail la mairie (ou par téléphone au besoin) pour une préinscription. Les modalités définitives (date, lieu..) vous seront communiquées par la suite afin de vous organiser.

Jardins communaux :

Des parcelles vont être disponibles début 2021. Le tarif de la location des jardins est fixé à 10 euros par an. Si vous êtes un jardinier en herbe mais en manque de place ou sans jardin, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie pour réserver votre place.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 septembre 2020

Le conseil municipal a décidé :

- de limiter à 40 % de la base imposable l'exonération de 2 ans de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'ensemble des constructions nouvelles, reconstructions et additions à usage d'habitation à compter du 1er janvier 2021
- de fixer le tarif de location de la salle des fêtes pour les extérieurs à 600 € et de fixer à 200 € le montant de la caution pour le ménage
- de modifier le règlement du jardin du souvenir et du columbarium et de fixer le tarif de vente des plaques opalines à 20 euros
- d'autoriser l'engagement des dépenses d'investissements pour un montant total de 164 031€ avant le vote du budget primitif 2021 pour les chapitres 20, 21 et 23
- de désigner M FORTIER en tant que titulaire et M THIEBEAUX en tant que suppléant pour siéger à la CLECT
- d'accorder une subvention de 750 € à l'association « Collectif Boult Environnement »
- De faire valoir son droit de préemption urbain sur la parcelle AH 164 sur laquelle se trouve l'emblème communal dénommé « La Pouplie », en cas de vente du terrain, pour la réalisation d'un arborétum.

Infos diverses :

⇨ Pouplie : Monsieur le Maire souhaite rassurer l'assemblée en indiquant que ce n'est pas parce qu'il ne communique pas beaucoup au sujet du dossier de la Pouplie que rien ne se fait. En effet il assure qu'il travaille en parallèle de l'association « Collectif Boult Environnement » et avec Mlle Polet ainsi qu'avec les services de la CU du Grand Reims et Monsieur le sous-préfet.

⇨ La campagne betteravière va démarrer le 6 octobre prochain pour se terminer aux alentours du 10 janvier 2021. Les gendarmes verbaliseront les camions qui roulent trop vite et qui ne respectent pas le code de la route. Les camions seront équipés de traceurs permettant de les géo-localiser et d'enregistrer à quelle vitesse ils roulent. En cas d'infractions, ils seront sanctionnés (sanctions allant de retenues sur salaires au renvoi pur et simple).

⇨ Fibre : à ce jour, nous n'avons toujours pas de date officielle car l'échéance change tout le temps. Elle devait être opérationnelle en février 2020 puis en septembre 2020 et maintenant il semblerait que l'on se dirige vers 2021. Pour plus d'informations, il faut contacter les services d'Orange

Rédaction : C.Thiébeaux, V.Lempereur, S.Erbisti, C.Bourgeois, T.Marlé, J.Lecocq, M.Chablin, C.Haution, M.C.Verdier Duchatelle, F.Mintoff (illustration page 1). Certains articles ont été écrits en collaboration avec les associations et comités concernés.